

27-JAN-2009
2006-0455

COMMERCIAL
CONTENU NET :
113 L
208 L
415 L
Vrac

VAPAM HL®
FUMIGANT DE SOL LIQUIDE

ATTENTION

POISON CORROSIF

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE : Métam sodium ... 42%

N° D'HOMOLOGATION **29128** LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

AMVAC CHEMICAL CORPORATION
4100 E. Washington Blvd.
Los Angeles, CA 90023
(323) 264-3910

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec

United Agri Products Canada Inc.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario N0L 1G5
(519) 268-8001

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NOCIF SI INHALÉ OU AVALÉ. IRRITE LES YEUX, LE NEZ, LA GORGE ET LA PEAU. ÉVITER DE RESPIRER LES VAPEURS. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS.

Utiliser un masque respiratoire approuvé pour la protection contre les inhalations de produits pesticides. Porter des gants en caoutchouc, des vêtements protecteurs, des lunettes de protection ou un écran facial.

Se laver à fond les mains, les bras et le visage au savon et à l'eau après avoir utilisé le produit et avant de manger ou de fumer. Toujours prendre une douche ou un bain après la manutention du produit. Laver les vêtements au savon et à l'eau chaude avant de les réutiliser. En cas de contact, enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver à fond à l'eau et au savon.

Ne pas transporter ou entreposer le VAPAM HL avec de la nourriture destinée aux humains ou aux animaux.

Garder le contenant hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Garder les enfants et animaux de compagnie loin des zones traitées.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les vapeurs et les aérosols peuvent irriter les yeux, le nez et les voies respiratoires. Traiter en fonction des symptômes. Aucun autre effet médical néfaste n'a été associé avec l'exposition au VAPAM HL.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

À toute heure, 1-323-264-3910, SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement. Pour le transport seulement, 1-800-424-9300.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas l'appliquer directement sur des étendues d'eau ou sur des terres humides. Ne pas l'utiliser là où il pourrait y avoir un ruissellement. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant des déchets. N'appliquer ce produit qu'en fonction des directives fournies sur l'étiquette.

TRANSPORT EN VRAC/ENTREPOSAGE

Transporter (service commercial) dans de l'acier inoxydable. Le ravitailleur des fermes devrait être en polyéthylène à haute densité, en fibre de verre, en acier doux ou en acier inoxydable. Afin d'éviter toute corrosion et détérioration, aucun contenant ou ses montages ne doivent être à base de zinc, de cuivre, de laiton, d'aluminium ou de buna-N.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

INTERDICTIONS :

Ne pas contaminer l'eau et les aliments pour humains ou pour animaux en entreposant ou en éliminant le produit. L'élimination dans un dépotoir à ciel ouvert est interdite.

ENTREPOSAGE :

S'assurer que le contenant est hermétiquement fermé lorsqu'on ne l'utilise pas. Ne pas entreposer près des semences, des engrais ou de tout produit alimentaire.

Protéger des températures inférieures à -17°C. Le produit se cristallise à des températures plus basses. Si le produit s'est cristallisé, le réchauffer ou l'entreposer à des températures plus élevées. L'agiter afin de dissoudre les cristaux. S'assurer de son homogénéité avant de l'utiliser. (Ne pas le réchauffer au-dessus de 30°C).

ÉLIMINATION :

En vrac

Ce réservoir est réutilisable. Laver l'intérieur du réservoir avec de l'eau après la dernière utilisation. Ne pas entrer dans le réservoir. Porter des équipements de protection (Voir le paragraphe "PRÉCAUTIONS") pendant le lavage. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement, ainsi que pour le nettoyage des déversements.

113 L, 208 L, 415 L

"Pour les contenants réutilisables : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

S'il n'est pas retourné :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifiez si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement, ainsi que pour le nettoyage des déversements."

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

S'assurer que tout le personnel impliqué dans le nettoyage du déversement du produit suit les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Toute personne qui pénètre dans une zone de déversement significatif ou de concentration inconnue de vapeurs ou de buées devrait utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive ou un respirateur à adduction d'air à pression positive avec ensemble d'évacuation. Le nettoyage des déversements mineurs peut être effectué de façon

normale. Il faut avoir une ventilation adéquate et/ou utiliser un masque respiratoire approuvé par NIOSH pour éviter les inhalations. Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux. Suivre les procédures suivantes : absorber le produit déversé à l'aide d'un absorbant; balayer le produit déversé en faisant bien attention de ne pas créer de poussière; placer les résidus balayés dans un conteneur de déchets destiné à recevoir des produits chimiques; épandre largement sur la surface contaminée un détergent ménager en poudre mélangé avec de l'eau. À l'aide d'une brosse raide, frotter le mélange détergent dans les craquelures et les crevasses. Laisser reposer 2 à 3 minutes avant de passer un jet d'eau. Répéter si nécessaire. Se débarrasser de tous les déchets conformément aux instructions stipulées ci-dessus dans le paragraphe intitulé "ÉLIMINATION". Il faut s'occuper des déversements majeurs à partir d'un plan préétabli. Contacter United Agri Products (UAP) pour toute assistance.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le VAPAM HL est un produit soluble dans l'eau. Lorsqu'il est appliqué sur un sol correctement préparé, le liquide est transformé en fumigant gazeux. Après un intervalle suffisant, le fumigant se dissipe, laissant le sol prêt pour la plantation.

Le VAPAM HL est recommandé comme traitement avant la plantation pour supprimer plusieurs des parasites propagés par le sol et qui s'attaquent aux cultures ornementales, vivrières et à fibres ainsi qu'au tabac. Le VAPAM HL supprime les mauvaises herbes en germination, telles que les graminées annuelles, l'herbe des Bermudes, la stellaire moyenne, le pissenlit, l'herbe à poux, le lamier amplexicaule, le chénopode blanc, l'amarante, le pourpier, le sorgho d'Alep et le liseron des haies, en plus de réprimer des espèces vivaces comme le chiendent. Il supprime aussi les symphytes (mille-pattes du jardin) en plus des maladies fongiques transmises par le sol, notamment la fonte des semis et les piétins, y compris les maladies causées par les pathogènes *Rhizoctonia*, *Pythium*, *Fusarium*, *Phytophthora*, *Verticillium*, *Sclerotinia*, le champignon des racines du chêne (pourridié-agaric) et la hernie des crucifères. Le VAPAM HL pourra aussi supprimer les nématodes, mais son efficacité spécifique contre le nématode doré (*Globodera rostochiensis* et *G. pallida*), qui est un parasite de quarantaine, n'a pas été évaluée.

Le VAPAM HL agit comme un fumigant qui peut être libéré tout en laissant le sol prêt à planter.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'USAGE

Préparer d'avance le sol avec soin, selon les directives. Ne pas laisser reposer la solution plus d'une heure après l'avoir diluée.

Ne pas l'appliquer sur les pelouses ou des plantes désirables. Ne pas appliquer à moins d'un mètre de l'aplomb de la ramure des plantes, arbustes ou arbres.

Ne pas l'appliquer dans un endroit renfermé sans assurer une ventilation suffisante. Si une ventilation appropriée n'est pas possible, utiliser un respirateur à adduction d'air pur ou du genre masque à gaz.

Ne pas l'utiliser dans les serres où il y a des plantes en croissance, ou dans des endroits dans lesquels les vapeurs peuvent pénétrer dans des maisons voisines qui contiennent des plantes en croissance.

Le VAPAM HL ne doit pas être mélangé en cuve avec d'autres fumigants.

Après le traitement, suivre avec soin les directives de travail du sol et de plantation. Rincer tout l'outillage à l'eau après chaque journée d'usage. Démonter les soupapes et les nettoyer avec soin.

Protéger des températures inférieures à -17°C. Le produit se cristallise à basses températures. Le réchauffer ou l'entreposer à des températures plus élevées. Le secouer doucement pour dissoudre les cristaux. S'assurer de l'homogénéité du produit avant de l'employer. Ne pas réchauffer à plus de 30°C.

PRÉPARATION DU SOL ET FACTEURS PROPICES À L'UTILISATION

Avant d'appliquer le VAPAM HL, on doit toujours cultiver soigneusement le terrain en brisant les mottes et en ameublissant le sol profondément et avec minutie. Exécuter ce travail une semaine avant l'application du VAPAM HL. Maintenir le sol humide, en l'arrosant au besoin, jusqu'au moment du traitement. Il S'AGIT DE L'ÉTAPE LA PLUS IMPORTANTE DANS L'UTILISATION DU VAPAM HL, quelle que soit la méthode d'application choisie. Le succès dépend de la façon dont le sol a été préparé avant l'application. Cultiver légèrement immédiatement avant d'appliquer le VAPAM HL si le sol s'est encroûté.

Le VAPAM HL doit être appliqué à des températures moyennes de l'air et lorsqu'il y a peu de vent, afin d'éviter toute évaporation et perte.

Ne pas appliquer le VAPAM HL à la surface du sol quand la température de l'air dépasse 32°C ou lorsque des vents puissants pourraient dissiper le VAPAM HL avant qu'il ne soit intégré dans le sol. La température du sol doit être entre 4°C et 32°C à 7,5 centimètres de profondeur.

On conseille de garder la surface du sol humide durant l'application et pendant les 24 heures qui suivent. Si les vapeurs deviennent désagréables pendant le traitement, appliquer plus d'eau afin de sceller les vapeurs dans le sol, là où elles devraient être confinées pour obtenir les résultats optimaux de fumigation.

L'activité du VAPAM HL est augmentée par l'utilisation d'une toile ou bâche (en plastique, en papier ou en tissu) étalée sur la superficie traitée et fixée de manière à prévenir son enlèvement par le vent. Garder la surface couverte pour une période minimale de 48 heures. Sept jours après le traitement, cultiver la superficie jusqu'à une profondeur de 5 centimètres pour aérer le sol. Lorsqu'une toile est utilisée, ne pas ensemer pendant les 21 jours qui suivent l'application.

MÉTHODES D'APPLICATION ET DOSES

ENDROITS RESTREINTS

Traitements en été et en automne des couches de semis, des plates-bandes, des pelouses, des serres et autres endroits restreints :

MÉTHODE PAR ARROSOIR : Placer 0,37 litre de VAPAM HL (0,56 litre pour les sols très lourds ou pour les mauvaises herbes profondément enracinées) dans un arrosoir, remplir avec de l'eau et répandre uniformément sur 5 mètres carrés d'un sol adéquatement préparé. Arroser immédiatement avec de l'eau jusqu'à ce que le sol soit scellé ou couvrir d'une toile pour 48 heures.

PRÉMÉLANGE : Ajouter 7,4 litres de VAPAM HL (11,2 litres pour les sols très lourds ou riches) à 800 litres d'eau dans un baril ou un réservoir, puis agiter. Arroser uniformément 100 mètres carrés de couche. La solution de VAPAM HL peut être appliquée à partir du baril ou du réservoir en utilisant une pompe portative, ou avec un accessoire de pompe à engrenage sur un tracteur. Utiliser une buse à jet plat qui débite de grosses gouttelettes. Ne pas faire d'application à jet plein ou en buée fine.

AVEC UN DOSEUR POUR BOYAU : Ajouter 0,75 litre de VAPAM HL (1,1 litre pour les sols très lourds ou riches) à 3 litres d'eau dans un seau ou un autre contenant. Appliquer à l'aide d'un doseur pour boyau (rapport de 1:15 ou 2:20) sur 10 mètres carrés. Continuer d'arroser d'eau jusqu'à ce que le sol soit détrempe jusqu'à une profondeur de 7,5 à 10 centimètres.

INJECTION DANS LE SOL : Pour les couches de semis, on recommande 410 à 670 litres par hectare (c'est-à-dire 0,45 à 0,74 litre par 10 mètres carrés). Espacer de 13 à 15 centimètres les dents d'injection. Injecter le VAPAM HL à une profondeur de 10 à 15 centimètres dans un sol bien préparé. Ensuite, utiliser immédiatement un rouleau pour égaliser et compacter le surface du sol. Sceller avec de l'eau immédiatement (dans un délai de quelques minutes) après l'injection. Pour cela, arroser légèrement la surface, soit environ 40 litres d'eau pour 10 mètres carrés.

MOTOCULTEUR, MACHINE À PAILLER, ROULEAU MOTORISÉ OU ROTOVATOR ET MÉTHODES D'APPLICATION À ROULAGE : Pulvériser ou asperger le VAPAM HL dilué immédiatement devant l'appareil. Utiliser 0,75 litre de VAPAM HL dans 10 L d'eau pour chaque 10 mètres carrés. Passer immédiatement le rouleau pour égaliser et compacter la surface du sol. Un arrosage léger ou la pose d'une toile après le passage du rouleau aidera à prévenir l'échappement des gaz.

On obtient de meilleurs résultats en étendant sur la surface traitée une bâche de plastique, qu'on retire après 48 à 72 heures.

APPLICATION DANS LES CHAMPS

(Pour traiter toute la superficie)

IRRIGATION AVEC ASPERSEURS : Utiliser entre 350 à 670 litres de VAPAM HL par hectare. Injecter dans le système d'aspersion le VAPAM HL à un taux constant pendant toute la période d'irrigation. Appliquer un minimum de 25 millimètres d'eau par hectare. Éviter d'effectuer une application si l'on prévoit de la pluie dans les prochaines 24 heures. Pour supprimer les nématodes sur les pommes de terre, utiliser 372 à 744 litres de VAPAM HL par hectare. Appliquer un minimum de 3 centimètres d'eau. Utiliser seulement des systèmes d'arrosage donnant de grosses gouttelettes afin de prévenir les pertes excessives. Appliquer seulement à partir de systèmes à pivot central ou de systèmes d'irrigation et d'arrosage solides contenant un antisiphon, et vérifier les valves servant à prévenir la contamination de la source d'eau et le débordement du réservoir à bouillie. Les systèmes doivent aussi contenir des contrôles d'enclenchement entre le compteur et la pompe à eau, afin d'assurer un arrêt simultané. La température du sol devrait être entre 4 et 30°C. Le VAPAM HL supprimera uniquement les nématodes se trouvant dans la zone fumigée au moment du traitement.

INJECTION DANS LE SOL : Pour l'utilisation dans les champs, un dosage de 279 à 696 litres par hectare est recommandé. Espacer les tiges (lames) d'injection de 13 à 15 centimètres et injecter le VAPAM HL jusqu'à une profondeur de 10 à 15 centimètres dans un sol adéquatement préparé. Immédiatement après, utiliser un rouleau pour égaliser et compacter la surface du sol. S'assurer que l'humidité dans le sol est suffisante (50 à 80 % de la capacité du sol) avant le traitement.

IRRIGATION RÉGULARISÉE PAR PETITS BASSINS OU PAR SUBMERSION : Maintenir le VAPAM HL à un niveau constant dans l'eau pendant l'irrigation. Utiliser de 372 à 744 litres de VAPAM HL par hectare, selon les parasites et la profondeur désirée, dans 7 à 45 centimètres d'eau par hectare.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION POUR L'IRRIGATION : Pour éviter de contaminer accidentellement l'approvisionnement d'eau ou de faire déborder le réservoir ravitailleur, utiliser un système de valves de surpression, des clapets de non-retour ou d'autres appareils. L'eau d'irrigation traitée au VAPAM HL doit demeurer sur la superficie traitée jusqu'à son absorption par le sol. Ne pas contaminer les eaux lorsque l'on nettoie l'équipement ou qu'on se débarrasse des déchets. Ne pas traiter lorsque les

conditions aux alentours favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

APPLICATION GÉNÉRALE sur des planches de culture et des rangs ou autre épandage généralisé

INJECTION DANS LE SOL: Pour une injection dans des plates-bandes, un dosage de 279 à 696 litres par hectare est recommandé. Espacer les tiges (lames) d'injection de 13 à 15 centimètres et injecter le VAPAM HL jusqu'à une profondeur de 10 à 15 centimètres dans un sol bien préparé et humide. Immédiatement après, utiliser un rouleau pour égaliser et sceller la surface du sol.

On obtient de meilleurs résultats si l'on étend une couche d'eau ou une toile en plastique sur l'aire traitée. Retirer la toile après 48 à 72 heures. Avant le traitement, il faut s'assurer que le sol est suffisamment humide (50 % à 80 % de la capacité du champ).

MOTOCULTEUR, MACHINE À PAILLER, ROULEAU MOTORISÉ OU ROTOVATOR ET MÉTHODES D'APPLICATION À ROULAGE : Pulvériser ou arroser le VAPAM HL immédiatement devant l'appareil. Employer 75 litres de VAPAM HL pour chaque superficie de 1000 mètres carrés. Passer immédiatement le rouleau pour égaliser et compacter la surface du sol. Un arrosage léger ou la pose d'une toile après le passage du rouleau aidera à prévenir l'échappement des gaz.

On obtient de meilleurs résultats en étendant sur la surface traitée une bâche de plastique, qu'on retire après 48 à 72 heures.

MÉTHODES DE COUVERTURE DU SOL : (Méthodes de couverture des plates-bandes). Le VAPAM HL peut être pulvérisé ou mis goutte à goutte dans le sol immédiatement avant le passage de l'équipement de nivelage des plates-bandes au taux recommandé de 350 à 696 litres par hectare traité (l'équivalent d'environ 0,37 à 0,75 litre par 30 mètres d'un rang de 30 centimètres). Recouvrir le VAPAM HL avec une couche de terre de 7 à 15 centimètres. Immédiatement après, utiliser un rouleau pour égaliser et compacter la surface du sol

TRAITEMENT D'AUTOMNE POUR LE REMPLACEMENT D'ARBRES

PRÉPARATION DU TERRAIN : Après avoir arraché les arbres morts ou malades ainsi que leur système racinaire le mieux possible, ameublir le sol jusqu'à une profondeur de 15 à 20 centimètres pour faciliter la pénétration de l'eau. Nivelier le terrain. Traiter lorsque le sol est suffisamment humide

(irriguer au besoin). Ne pas effectuer d'application sur un sol sec. Lorsque le sol peut être travaillé, former un bassin circulaire ou un cratère de 2 mètres de diamètre à l'endroit à planter.

APPLICATION : Ajouter 0,22 litre de VAPAM HL à 90 litres d'eau dans un baril ou un réservoir, agiter, puis appliquer sur le terrain.

Une semaine après le traitement, cultiver légèrement en prenant soin de ne pas mélanger de sol non traité au sol traité.

Au printemps suivant, une semaine avant la plantation, creuser le trou destiné à recevoir l'arbre en gardant dans la partie traitée la terre retirée du trou.

TRAITEMENT DE LA TERRE DE REMPOTAGE

MÉTHODE D'ARROSAGE :

1. Étaler la terre pour former une couche lisse d'une hauteur de 10 centimètres sur du béton ou sur de la terre prétraitée.
2. Asperger le VAPAM HL à raison de 0,25 litre dans 20 litres d'eau pour une superficie de 10 mètres carrés.
3. Les couches peuvent être traitées une par-dessus l'autre.
4. Arroser la couche supérieure avec suffisamment d'eau pour sceller la surface, ou couvrir avec une toile (de plastique, de papier kraft, etc.).

BÉTONNIÈRE :

1. Ajouter le VAPAM HL à la terre mélangée à raison de 0,37 litre de VAPAM HL par mètre cube de terre, dans une bétonnière ou un mélangeur similaire. Bien mélanger.
2. Une fois la terre traitée et empilée, arroser toute la surface avec de l'eau afin d'enfermer hermétiquement les gaz, ou couvrir d'une toile (de plastique, de papier kraft, etc.).

DÉCHIQUETEUSE :

1. Diluer le VAPAM HL dans une quantité suffisante d'eau afin d'obtenir une distribution uniforme. Au fur et à mesure que la terre sort de la déchiqueteuse, pulvériser uniformément sur la coulée de terre à raison de 0,37 litre de VAPAM HL par mètre cube de terre.

2. Une fois la terre traitée et empilée, sceller avec un léger arrosage d'eau sur toute la surface ou couvrir avec une toile (de plastique, de papier kraft, etc.).

TRAITEMENT D'AUTOMNE POUR LES PLANCHES DE SEMIS DE TABAC

PRÉPARATION DES LITS DE SEMENCE : Enlever la couche de fumier appliquée la saison précédente. Bêcher jusqu'à une profondeur de 10 à 15 centimètres et niveler la surface une semaine avant le traitement. Ajouter sur le sol toute la terre noire nécessaire pour la saison suivante, en une couche uniforme. La couche de fumier ajoutée après l'application de VAPAM HL pourrait contenir des mauvaises herbes, des maladies ou des insectes qui ne peuvent être supprimés. Pour assurer une suppression acceptable des mauvaises herbes, garder la température de la serre à 18°C (65°F) pour au moins 7 jours avant le traitement au VAPAM HL, l'arroser d'eau à une profondeur de 7,5 à 10 centimètres, puis garder la surface du sol humide au moyen d'arrosages légers jusqu'au moment de traitement. Si le sol s'encroûte, ratisser légèrement avant d'appliquer le VAPAM HL.

APPLICATION : Ajouter 0,75 litre de VAPAM HL à 80 litres d'eau dans un baril ou un réservoir, puis agiter. Arroser uniformément 10 mètres carrés de plate-bande. La solution de VAPAM HL peut être épandue à partir du baril ou du réservoir avec une pompe portative ou avec un accessoire de pompe à engrenage sur tracteur. Utiliser une buse à jet plat qui débite de grosses gouttelettes. Ne pas employer un jet plein ou une pulvérisation fine. Immédiatement après le traitement, sceller le VAPAM HL dans le sol en arrosant toute la surface du sol traité. Garder l'humidité jusqu'à une profondeur de 7,5 à 10 centimètres pendant au moins 2 jours après l'application. Une semaine après le traitement, ratisser légèrement le lit de semence. Pour prévenir la contamination avec les graines et les débris, recouvrir toute la surface du sol traité avec des bâches ou des draps de plastique jusqu'au moment de l'utilisation de la serre.

Laisser la vitre en place sur le lit de semence après le traitement. Une semaine avant de semer, ameublir le sol en le perçant à la fourche (sans le déranger) et ratisser légèrement la surface juste avant l'ensemencement.

INJECTION EN BANDE DANS LES CHAMPS DE TABAC

APPLICATION : Ajuster les dents d'injection au même espacement que le plantoir. Injecter 48,4 à 93,1 litres de VAPAM HL par hectare entre 10 et 15 centimètres sous la surface finale de transplantation. Sceller la bande fumigée

en formant des billons avec la terre. Enlever ces billons avant de transplanter. Éviter de contaminer le sol fumigé avec du sol non traité. Pour supprimer les nématodes dans les sols légers sablonneux, utiliser la dose la plus faible de VAPAM HL. Utiliser la dose moyenne pour supprimer les nématodes dans les sols plus lourds et pour la suppression des mauvaises herbes. Utiliser la dose la plus forte pour combattre des maladies dans le sol.

REMARQUE : La suppression des insectes du sol pourrait être insatisfaisante à la suite d'une injection en bande.

PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA MALADIE HOLLANDAISE DE L'ORME PAR GREFFAGE SUR RACINE

Aussitôt après avoir diagnostiqué qu'un arbre souffre de la maladie hollandaise de l'orme, l'isoler des arbres sains par un traitement au VAPAM HL. Si l'arbre malade est à moins de 6 mètres d'un orme sain ou s'il présente des symptômes de flétrissement avancé, il pourrait être nécessaire de traiter à deux endroits : entre l'orme malade et le premier arbre qui paraît sain, et entre le premier et le deuxième ormes qui semblent être en bonne santé. Cette précaution est vivement conseillée, car le champignon pathogène pourrait être déjà passé de l'orme malade au premier arbre qui paraît en santé avant l'application du VAPAM HL. Diluer un volume de VAPAM HL pour trois volumes d'eau. Percer des trous d'environ 2 centimètres de diamètre, d'une profondeur de 38 centimètres et espacés de 15 centimètres sur la surface du sol. Remplir chaque trou de VAPAM HL dilué, jusqu'à 5 centimètres de la surface du sol.

Faire une ligne de traitement suffisamment longue pour tuer toutes les racines des deux ormes adjacents qui seront susceptibles d'être greffés sur pied. Cette ligne doit se prolonger bien au-delà de l'aplomb de la ramure de ces arbres. Au besoin, faire une autre ligne de traitement parallèlement aux obstacles comme les entrées de voitures et les rues, obstacles sous lesquels peuvent s'étendre les racines. Appliquer le produit chimique lentement et avec soin pour qu'il ne déborde pas des trous. En procédant ainsi, on risque moins de tuer l'herbe. Fouler chaque trou avec le talon pour les reboucher. Ne pas faire de ligne de traitement à moins de 2 mètres des arbustes, ni à moins de 11 mètres des autres espèces d'arbres. D'ordinaire, le traitement tue un petit rond d'herbe autour de chaque point d'injection, mais après 4 à 6 semaines, on peut semer à nouveau sur les parties mortes ou les gazonner.

SUPPRESSION DES SYMPHYLES

Le sol doit être en bon état de semis jusqu'à une profondeur de 20 à 25 centimètres. Maintenir une humidité suffisante pendant tout le printemps. Traiter en juillet-août lorsque les symphytes sont dans la zone supérieure du sol. Appliquer 163,8 litres de VAPAM HL par hectare, à l'aide d'un injecteur à lames ou à dents. Injecter au-dessous du niveau où les symphytes se concentrent, d'ordinaire entre 15 à 20 centimètres de profondeur. Aussitôt après l'application, tasser le sol avec un rouleau ou un autre appareil approprié.

CULTURE ET PLANTATION APRÈS L'APPLICATION

APRÈS LE TRAITEMENT D'AUTOMNE : Une semaine après l'application, travailler légèrement le sol en prenant bien soin de ne pas mélanger de sol non traité au sol traité. Au printemps suivant, répéter cette opération une semaine avant la plantation.

APRÈS LE TRAITEMENT D'ÉTÉ : Une semaine après le traitement, cultiver légèrement la surface du sol pour briser la croûte et favoriser l'assèchement du sol. Répéter l'opération si nécessaire. Pour éviter de réinfester le sol traité, ne pas mélanger de sol non traité au sol traité pendant le travail du sol. Pour les sols bien drainés et de texture légère à moyenne qui ne sont pas humides ou froids après le traitement d'été, la plantation peut s'effectuer 21 jours après le traitement.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES : Attendre au moins 30 jours après le traitement au VAPAM HL sur des sols lourds et particulièrement riches en matière organique ou avec des sols qui restent humides ou qui sont à la fois humides et froids (au-dessous de 16°C). Lorsque la dose dépasse 0,75 litre par 10 mètres carrés, attendre au moins 60 jours après le traitement.

Par temps froid, humide ou à la fois froid et humide, un travail du sol peu profond et fréquent peut aider le VAPAM HL à s'échapper du sol. Dans le doute, transplanter un jeune plant et vérifier son état avant de planter la culture.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))